



COMMUNIQUE DE PRESSE 6 janvier 2011

www.pres-bfc.fr
info@pres-bfc.fr

Le PRES Bourgogne Franche-Comté, Créé sous forme de Fondation, candidat officiel à « L'Initiative d'Excellence »

Le PRES (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur¹) Bourgogne Franche-Comté, nouveau PRES innovant interrégional créé sous forme de "Fondation de coopération scientifique", franchit deux étapes décisives dans son ambition de grand pôle d'excellence français : sa création officielle sous forme d'une FCS et sa candidature à l'« Initiative d'excellence » du Grand Emprunt national, pour une somme de 600 millions d'euros.

Une ambition désormais affichée sur son nouveau site internet : www.pres-bfc.fr, à découvrir ce jour !

Le projet a vu le jour en septembre 2007 par la signature d'une convention entre l'Université de Bourgogne et l'Université de Franche Comté. Dès l'origine, il s'était donné comme ambition de devenir un levier fort pour son territoire qui rayonne désormais au-delà des frontières, jusqu'à la Suisse et dans un réseau de partenariats internationaux. Aujourd'hui, il est en phase opérationnelle avec une gouvernance innovante et ouverte (également aux entreprises), opérationnelle dès ce mois de janvier 2011.

1. Un PRES de 2^{ème} génération créé sous forme de Fondation de coopération scientifique

Le décret de création a été publié au JO ce 17 décembre 2010. Le PRES Bourgogne Franche-Comté s'affirme donc désormais officiellement comme un grand pôle européen de recherche, d'innovation et d'enseignement supérieur. L'ensemble interrégional représente **54 000 étudiants, 3500 enseignants-chercheurs et 60 équipes de recherche**.

Il a pour objectif de permettre aux universités, écoles, établissements de soins universitaires, organismes nationaux de recherche et acteurs économiques de mettre en œuvre une **véritable stratégie de coopération en matière de recherche, d'innovation et de formation**.

Les traits particuliers du PRES Bourgogne Franche-Comté :

- **PRES de nouvelle génération** constitué en « Fondation de coopération scientifique » ;
- Les **8 fondateurs** du PRES : l'Université de Bourgogne, l'Université de Franche-Comté, AgroSup Dijon, l'ENSM de Besançon, le CHU de Dijon, le CHU de Besançon, le Centre Georges-François Leclerc de lutte contre le Cancer et l'Établissement Français du Sang ;
- Les **30 partenaires**, dont le monde économique bien représenté, qui mettent en commun toutes leurs forces pour porter ensemble des projets d'avenir et multiplier les coopérations fructueuses.

Le choix du statut de Fondation de coopération scientifique permet d'associer un large cercle de partenaires : des établissements d'enseignement supérieur, des organismes de recherche, des collectivités territoriales et des entreprises. **La place des CHU et des autres établissements de santé est tout-à-fait remarquable**, et cette gouvernance a déjà convaincu **le CNRS et l'Inserm qui ont choisi officiellement de se positionner comme membres associés du PRES tout comme le Conseil Régional de Bourgogne et le Conseil Régional de Franche-Comté**. Grâce à la FCS, le PRES Bourgogne Franche-Comté construit des **relations privilégiées avec le monde économique**. Des entreprises ont également déjà confirmé leur demande d'adhésion : SEB, EUROGERM, Caisse

¹ Plus d'information sur les PRES : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20724/les-poles-recherche-enseignement-superieur.html>

d'Epargne Bourgogne Franche-Comté, Crédit Agricole Champagne-Bourgogne, Dijon Céréales notamment et les 5 pôles de compétitivité des deux régions.

La Fondation sert ainsi l'ambition du PRES de contribuer au développement économique des territoires sur lesquels il est présent. La gouvernance est de ce fait tout à fait innovante dans le paysage national des PRES et ... cela pourrait faire école. D'autant plus que ce PRES se développera en outre sur les fondements d'une grande **Université Fédérale** interrégionale, dont la préfiguration est portée par une association qui fédère les deux universités de Bourgogne et de Franche-Comté et les écoles AgroSup Dijon et ENSMM.

2. Initiative d'excellence : le PRES Bourgogne Franche-Comté candidate

Dans le vaste programme « Investissements d'avenir »² du gouvernement, lancé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour financer des projets scientifiques et technologiques, et visant à faire émerger en France une dizaine de pôles d'excellence d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial, le PRES Bourgogne Franche-Comté se positionne.

Ce 7 janvier 2011, il dépose officiellement sa candidature à l'appel à projet « Initiative d'excellence ». Cette candidature est soutenue par le Conseil Régional de Bourgogne et le Conseil Régional de Franche-Comté qui s'engagent, avec les pôles de compétitivité et les entreprises, à apporter 1 euro pour 1 euro investi par l'Etat.

Le PRES Bourgogne Franche-Comté dispose des atouts et de l'ambition pour se placer parmi les meilleurs et, surtout, les plus innovants ! Son intention est de faire partie des grands pôles d'excellence français.

Atouts ? Une dynamique commune initiée depuis 3 ans, une excellence au service de l'économie, une stratégie construite sur un positionnement original, un périmètre sur cinq pôles et une gouvernance innovante et réactive.

Les **enjeux** de la candidature à l'Initiative d'excellence sont pour le PRES Bourgogne Franche-Comté de promouvoir ses pôles d'excellence, d'irriguer le territoire de la grande région entre Lyon, Paris et la Suisse, et développer un réseau de partenariats internationaux. Ce pôle se bâtira sur les fondements d'une grande **Université Fédérale** qui est présentée dans le cadre de l'Initiative d'excellence du PRES. D'ores et déjà, vision commune, feuille de route et agenda sont prévus pour la construction de cette Université innovante. Le projet sera porté par l'association « Université Fédérale Bourgogne Franche-Comté » en concertation avec les communautés universitaires.

Dans le cadre du programme « Investissement d'Avenir », le PRES BFC a également déposé bien d'autres projets, selon une stratégie de candidature construite depuis un an, et fondée sur des critères de sélection visant l'excellence et la création d'innovations de rupture via la transdisciplinarité.

Au final, les projets sélectionnés en 2010 sont :

- des projets d' « Equipements d'Excellence » (9 Equipex, dont 2 portés par le CNRS),
- 3 candidatures pour des « Laboratoires d'Excellence » (Labex + 1 en réseau),
- deux projets d'infrastructures biotechnologies-santé,
- deux projets d'instituts d'excellence avec les entreprises (Plateforme mutualisée d'innovation PFMI, Institut d'excellence d'énergie décarbonnées IEED),
- un projet de Société d'accélération de transfert de technologie (SATT) interrégionale avec le PRES Lorrain et les deux universités technologiques de Troyes et Belfort-Montbéliard.

3. Nouveau site internet du PRES Bourgogne Franche-Comté

Ce 6 janvier 2011, le PRES Bourgogne Franche-Comté met en ligne son site internet :

www.pres-bourgogne-franche-comte.fr [www.pres-bfc.fr].

Présentation, projets, gouvernance, membres, territoire, recherche, enseignement supérieur, vie du pôle, ... : une première vitrine du nouveau PRES qui permettra à ses nombreux partenaires de suivre les actualités et projets qui ne manqueront pas de se déployer.

Une adresse de contact courriel : info@pres-bfc.fr

² * Plus d'information sur le programme « Investissements d'avenir » : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid23961/investissements-d-avenir.html>

Pour la presse : page dédiée aux journalistes sur le site web du PRES BFC : <http://www.pres-bourgogne-franche-comte.fr/presse.html>

Contacts :

Université de Bourgogne : Dominique Annet, directrice de la communication - 03 80 39 50 07, 06 81 21 92 72
dominique.annet@u-bourgogne

Université de Franche-Comté : Maryse Graner, directrice de la communication - 03 81 66 58 11, 06 75 51 59 31
maryse.graner@univ.fcomte.fr